

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 18/07/2024 - 102560 - 2020 B 02289 - 880 891 890 - IMPULSA CAPITAL

DocuSigned by:
De Viethe Maxime
7126EA6BA6FD483...

"certifiés
conformes"

SAS IMPULSA CAPITAL
36 rue de Châteaudun
75009 PARIS 09

Etats financiers

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

 Sommaire

Attestation d'Expert Comptable	2
1. Comptes annuels	
Bilan actif	3
Bilan passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (suite)	6
Annexe	

Attestation d'Expert Comptable

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Conformément à la mission qui nous a été confiée par et qui a fait l'objet de notre lettre, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS IMPULSA CAPITAL relatifs à l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan	5 408 576
Chiffre d'affaires	760 500
Résultat net comptable (Bénéfice)	521 727

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à PARIS
Le 25/04/2024

Maxime de VIETH
Expert-comptable

Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	4 134 251		4 134 251	4 141 979
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 134 251		4 134 251	4 141 979
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	471 600		471 600	889 200
Autres créances	644 761		644 761	345 890
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				100 000
Disponibilités	63 877		63 877	160 389
Charges constatés d'avance (3)	1 414		1 414	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 181 652		1 181 652	1 495 479
Frais d'émission d'emprunt à étaler	92 673		92 673	116 138
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	5 408 576		5 408 576	5 753 595
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	au 31/12/2023	au 31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	650 000	650 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	39 352	11 658
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	665 451	139 279
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	521 727	553 866
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	82 658	49 419
Total	1 959 189	1 404 222
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (3)	3 180 705	3 775 334
Emprunts et dettes diverses (4)	160 000	395 042
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 083	24 060
Dettes fiscales et sociales	78 600	154 937
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
Total	3 449 387	4 349 373
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	5 408 576	5 753 595
(1) Dont à plus d'un an (a)	2 449 267	3 175 653
(2) Dont à moins d'un an (a)	1 000 120	1 173 720
(3) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(4) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	760 500	735 000
Chiffre d'affaires net	760 500	735 000
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits		
Total I	760 500	735 000
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	740 652	728 536
Impôts, taxes et versements assimilés	466	1 229
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	23 465	20 858
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	1	1
Total II	764 584	750 624
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-4 084	-15 623
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	600 000	625 000
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 227	375
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	603 227	625 375
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	44 176	27 809
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	44 176	27 809
RESULTAT FINANCIER (V-IV)	559 051	597 566
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	554 967	581 942

Compte de résultat (suite)

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total VII		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	33 240	28 077
Total VIII	33 240	28 077
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-33 240	-28 077
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	1 363 727	1 360 375
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	842 000	806 510
BENEFICE OU PERTE	521 727	553 866
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS IMPULSA CAPITAL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 5 408 576 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 521 727 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/04/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-01 du 20 avril 2018.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

Créances

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont répartis sur la durée de l'emprunt.

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Dans le cadre de la simplification juridique du groupe, plusieurs opérations juridiques entre les filiales ont été finalisées en 2023 :

=> Fusion simplifiée de la société LJA Expertise Conseil dans Impulsa Conseil en date du 2 octobre 2023 avec effet fiscal et comptable rétroactif au 1er janvier 2023

=> Apport des titres de la société AG Expertise détenus par Impulsa Capital à la société Impulsa Audit

=> Fusion simplifiée de la société AG Expertise dans Impulsa Conseil en date du 21 novembre 2023 avec effet fiscal et comptable rétroactif au 1er janvier 2023

La société Impulsa Capital a acquis la société Impulsa Monceau en septembre 2022.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	4 141 979	1 567 597	1 575 324	4 134 251
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	4 141 979	1 567 597	1 575 324	4 134 251
ACTIF IMMOBILISE	4 141 979	1 567 597	1 575 324	4 134 251

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			1 567 597	1 567 597
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			1 567 597	1 567 597
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste			1 567 548	1 567 548
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			7 776	7 776
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			1 575 324	1 575 324

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS IMPULSA MONCEAU 75009 PARIS 09	16 000	-298 956	100,00	-311 294
SAS IMPULSA AUDIT 75009 PARIS	1 047	2 378 896	100,00	623 235
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	4 059 203	4 059 203	522 535		600 000
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 117 775 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	471 600	471 600	
Autres	644 761	644 761	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 414	1 414	
Total	1 117 775	1 117 775	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients fae groupe	471 600
Banque - intérêts courus à recevoir	375
Total	471 975

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 650 000,00 euros décomposé en 650 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	49 419	33 240		82 658
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	49 419	33 240		82 658
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		33 240		

Notes sur le bilan

Dettes
Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 449 387 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	3 180 705	731 438	2 310 070	139 197
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 083	30 083		
Dettes fiscales et sociales	78 600	78 600		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	160 000	160 000		
Produits constatés d'avance				
Total	3 449 387	1 000 120	2 310 070	139 197
Emprunts souscrits en cours d'exercice	450 000			
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	1 049 680			

Charges à payer

Détail des charges à payer	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	13 200
Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	5 051
Total	18 251

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	1 414		
Total	1 414		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	760 500		760 500
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	760 500		760 500

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Cautionnement de M de Vieth	75 000
Cautionnement de G Proust	75 000
Cautionnement de G Proust	100 000
Cautionnement de M de Vieth	100 000
Avals et cautions	350 000
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement des titres d'Impulsa Audit pour la BNP	
Assurance BNP emprunt pour M de Vieth et G Proust à concurrence de 33% de l'emprunt chacun	
Assurance Interfimo au nom de M de Vieth et G Proust à concurrence de 50% de l'emprunt chacun	
Nantissement des titres d'Impulsa Capital pour la BNP et le LCL	
Nantissement des titres d'Impulsa Audit pour la BNP et le LCL	
Nantissement des titres de DEC - Impulsa Monceau	
Autres engagements donnés	
Total	350 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Cautionnement solidaire d'INTERFIMO à hauteur de 100%	
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

IMPULSA CAPITAL
Société par actions simplifiée
au capital social de 650.000 euros
Siège social : 36, rue de Châteaudun 75009 Paris
880 891 890 R.C.S. Paris

(la "**Société**")

PROCES-VERBAL DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
EN DATE DU 26 JUIN 2024

- **Pampelonne Capital SARL** (890 547 045 R.C.S. Nanterre), représentée par Monsieur Grégoire Proust,
- **Pontormo Capital SARL** (891 160 848 R.C.S. Paris), représentée par Monsieur Maxime de Vieth,
- **FINANCIACOR EURL** (889 510 111 R.C.S. Nanterre), représentée par Monsieur Romain Cornudet,
- **Monsieur Grégoire Proust,**
- **Monsieur Maxime de Vieth,**

agissant en leur qualité d'associés de la Société détenant l'intégralité du capital et des droits de vote de la Société (les "**Associés**") ont pris, conformément aux dispositions légales et statutaires, les décisions se rapportant à l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ; quitus au Président et au Directeur Général (*1^{ère} décision*) ;
- Approbation des dépenses et des charges non déductibles (*2^e décision*) ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 (*3^e décision*) ;
- Approbation du rapport spécial sur les conventions réglementées (*4^e décision*) ;
- Modification de l'article 17.3 des statuts de la Société (*5^e décision*) ;
- Constatation de la démission du Président (*6^e décision*) ;
- Nomination d'un nouveau Président (*7^e décision*) ;
- Nomination de nouveaux Directeurs Généraux (*8^e décision*) ;
- Ratification des sommes versées à Impulsa Conseil SAS au titre de de la convention de prestation de services intragroupe (*9^e décision*) ; et
- Pouvoirs en vue des formalités (*10^e décision*).

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice clos le 31 décembre 2023 arrêtés par le Directeur Général de la Société (le "**Directeur Général**") ;
- les décisions du Directeur Général en date du 26 juin 2024 arrêtant les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice clos le 31 décembre 2023 de la Société ;
- le rapport de gestion ;
- le rapport spécial sur les conventions réglementées visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ;
- les rapports du commissaire aux comptes sur les comptes clos le 31 décembre 2023 et sur les conventions réglementées au sens de l'article L.227-10 du Code de commerce ; et

- un exemplaire des statuts de la Société,

les Associés ont pris les décisions suivantes.

Le cabinet Christian Burnet Audit SARL commissaire aux comptes de la Société, a été régulièrement convoqué.

* *

*

PREMIERE DECISION

(Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ; quitus au Président et au Directeur Général)

Les Associés,

après avoir pris connaissance du rapport de gestion et des rapports du commissaire aux comptes,

approuvent les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice d'un montant de 521.727 euros,

approuvent également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion et les rapports du commissaires aux comptes, et

donnent, en conséquence, au Président et au Directeur Général, quitus entier, définitif et sans réserve de l'exécution de leur mandat.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

DEUXIEME DECISION

(Approbation des dépenses et charges non déductibles)

Les Associés,

prennent acte, conformément aux dispositions de l'article 223 *quinquies* et 39-5 du Code général des impôts, que la Société n'a supporté, au titre de l'article 39-4 du Code général des impôts, aucune dépense ou aucune charge correspondant à des dépenses ou des charges non déductibles fiscalement.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

TROISIEME DECISION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023)

Les Associés,

après avoir pris connaissance du rapport de gestion sur les comptes de l'exercice 2023,

constatent que l'exercice clos le 31 décembre 2023 se traduit par un bénéfice de 521.727 euros,

rappellent que le poste Réserve Légale étant à 39.352 euros, il est nécessaire, conformément à l'article L. 232-10 du Code de Commerce, d'affecter une partie du bénéfice sur le poste Réserve Légale, à hauteur de cinq pour cent (5 %) du bénéfice réalisé et dans la limite de dix pour cent (10 %) du capital social.

décident d'affecter ledit bénéfice de la manière suivante :

- Origine : résultat bénéficiaire de l'exercice : 521.727 euros.
- Affectation :
 - 25.648 euros sur le compte "Réserve Légale" le portant ainsi de 39.352 euros à 65.000 euros,
 - Le solde, soit 496.079 euros, sur le compte "Autres Réserves", le portant ainsi de 665.451 euros à 1.161.530 euros.

constatent, conformément aux dispositions légales, que l'exercice clos le 31 décembre 2023 constitue le quatrième exercice social de la Société. Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que la Société a distribué au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 80.000 €, et qu'elle n'a procédé à aucune distribution de dividendes au titre des exercices clos le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2022.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

QUATRIEME DECISION

(Approbation du rapport spécial sur les conventions réglementées)

Les Associés,

connaissance prise du rapport de gestion, du rapport spécial sur les conventions réglementées établi conformément aux dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce ainsi que des rapports du commissaire aux comptes,

approuvent, sans réserve et dans son ensemble, le rapport spécial sur les conventions réglementées, établi conformément aux dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce, les rapports du commissaires aux comptes ainsi que les conventions réglementées détaillées dans lesdits rapports.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

CINQUIEME DECISION

(Modification de l'article 17.3 des statuts de la Société)

Les Associés **décident** de supprimer le premier paragraphe de l'article 17.3 (Directeur Général) des statuts et de le remplacer par le paragraphe suivant :

"Un ou plusieurs directeurs généraux, personnes physiques salariées ou non, associées ou non, peuvent être désignés."

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

SIXIEME DECISION

(Constatation de la démission du Président)

Les Associés **prennent acte** de la démission de Monsieur Grégoire Proust de ses fonctions de Président de la Société.

Les Associés **dispensent** Monsieur Grégoire Proust du formalisme visée à l'article 17.1 3) des statuts de la Société, et reconnaissent avoir été dûment notifiés de la lettre de démission de Monsieur Grégoire Proust.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

SEPTIEME DECISION

(Nomination d'un nouveau Président)

Les Associés **nomment**, en remplacement, en qualité de président de la Société à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

Pampelonne Capital
Société à responsabilité limitée
Siège social : 51, Rue Madeleine Michelis 92200 Neuilly-sur-Seine

890 547 045 R.C.S. Nanterre
inscrit au tableau de l'Ordre des experts-comptables de Paris et à la Compagnie régionale des Commissaires aux
compte

Pampelonne Capital (i) a fait savoir à la Société qu'elle acceptait par avance ces fonctions et (ii) a affirmé à cet effet n'être frappée d'aucune incapacité, interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher d'exercer lesdites fonctions.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

HUITIEME DECISION *(Nomination de nouveaux Directeurs Généraux)*

Les Associés **nomment**, en qualité de nouveaux Directeurs Généraux de la Société à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

- **Grégoire, Pierre, Louis Proust**, né le 26 mars 1980, à Paris, de nationalité française, demeurant au 51 rue Madeleine Michelis, 92200 Neuilly-sur-Seine, France, inscrit au tableau de l'Ordre des experts-comptables de Paris et à la Compagnie régionale des Commissaires aux compte ; et
- **Pontormo Capital**, une société à responsabilité limitée dont le siège social est situé au 21, rue Chevert 75007 Paris, immatriculé au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 891 160 848 R.C.S. Paris inscrit au tableau de l'Ordre des experts-comptables de Paris et à la Compagnie régionale des Commissaires aux compte.

Les personnes susvisées (i) ont fait savoir à la Société qu'elles acceptaient par avance ces fonctions et (ii) ont affirmé à cet effet n'être frappée d'aucune incapacité, interdiction ou déchéance susceptible de les empêcher d'exercer lesdites fonctions.

NEUVIEME DECISION *(Ratification des sommes versées à Impulsa Conseil SAS au titre de de la convention de prestation de services intragroupe)*

Les Associés,

ratifient l'ensemble des sommes versées à Impulsa Conseil SAS au titre de de la convention de prestation de services intragroupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

DIXIEME DECISION *(Pouvoirs pour les formalités)*

Les Associés,

confèrent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra d'accomplir.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

* *

*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les Associés.

Signé le 26 juin 2024.

DocuSigned by:

Proust Grégoire

06577B1C159B489...

Pampelonne Capital SARL

représentée par Monsieur Grégoire
Proust

DocuSigned by:

De Vieth Maxime

7126FA6BA6FD483

Pontomro Capital SARL

représentée par Monsieur Maxime de Vieth

DocuSigned by:

Proust Grégoire

06577B1C159B489...

Monsieur Grégoire Proust

DocuSigned by:

De Vieth Maxime

7126EA6BA6FD483...

Monsieur Maxime de Vieth

DocuSigned by:

Cornudet Romain

823FAF4A148D4D1...

FINANCIACOR EURL

représentée par Monsieur Romain
Cornudet



CABINET CHRISTIAN BURNET
A U D I T

S.A.S. IMPULSA CAPITAL

36, rue de Châteaudun
75009 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2023

S.A.S. IMPULSA CAPITAL

Siège social : 36, rue de Châteaudun
75009 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Assemblée d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2023

A l'Assemblée générale de la société **IMPULSA CAPITAL**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous effectuons l'audit des comptes annuels de la société **IMPULSA CAPITAL** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justifications des appréciations

En application des dispositions des articles L.821.53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes avec notamment une appréciation portée sur la valeur des titres de participations, les opérations de restructuration ainsi que la détermination des prestations de services rendues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

.../

\...

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en oeuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

.../

\...

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Aix-les-Bains, le 18 juin 2024,

**Le commissaire aux comptes
SARL Cabinet Christian Burnet Audit
Représentée par Christie Mongenet**

Inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes
Rattaché à la CRCC Dauphiné - Savoie
751, boulevard Robert Barrier
73100 AIX-LES-BAINS



Christie MONGENET
Associée, Co-Gérante

Identification des comptes audités SAS IMPULSA CAPITAL – Exercice clos au 31 décembre 2023

-	Total bilan :	5 408 576 €
-	CA ht :	760 500 €
-	Résultat net :	521 727 €

 Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	4 134 251		4 134 251	4 141 979
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 134 251		4 134 251	4 141 979
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	471 600		471 600	889 200
Autres créances	644 761		644 761	345 890
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				100 000
Disponibilités	63 877		63 877	160 389
Charges constatés d'avance (3)	1 414		1 414	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 181 652		1 181 652	1 495 479
Frais d'émission d'emprunt à étaler	92 673		92 673	116 138
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	5 408 576		5 408 576	5 753 595
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

 Bilan passif

	au 31/12/2023	au 31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	650 000	650 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	39 352	11 658
Réserves statutaires ou contactuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	665 451	139 279
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	521 727	553 866
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	82 658	49 419
Total	1 959 189	1 404 222
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (3)	3 180 705	3 775 334
Emprunts et dettes diverses (4)	160 000	395 042
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 083	24 060
Dettes fiscales et sociales	78 600	154 937
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
Total	3 449 387	4 349 373
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	5 408 576	5 753 595
(1) Dont à plus d'un an (a)	2 449 267	3 175 653
(2) Dont à moins d'un an (a)	1 000 120	1 173 720
(3) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(4) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	760 500	735 000
Chiffre d'affaires net	760 500	735 000
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits		
Total I	760 500	735 000
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	740 652	728 536
Impôts, taxes et versements assimilés	466	1 229
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	23 465	20 858
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	1	1
Total II	764 584	750 624
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-4 084	-15 623
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	600 000	625 000
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 227	375
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	603 227	625 375
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	44 176	27 809
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	44 176	27 809
RESULTAT FINANCIER (V-IV)	559 051	597 566
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	554 967	581 942

Compte de résultat (suite)

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total VII		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	33 240	28 077
Total VIII	33 240	28 077
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-33 240	-28 077
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	1 363 727	1 360 375
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	842 000	806 510
BENEFICE OU PERTE	521 727	553 866
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS IMPULSA CAPITAL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 5 408 576 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 521 727 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/04/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables

n°2018-01 du 20 avril 2018.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

Créances

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont répartis sur la durée de l'emprunt.

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Dans le cadre de la simplification juridique du groupe, plusieurs opérations juridiques entre les filiales ont été finalisées en 2023 :

=> Fusion simplifiée de la société LJA Expertise Conseil dans Impulsa Conseil en date du 2 octobre 2023 avec effet fiscal et comptable rétroactif au 1er janvier 2023

=> Apport des titres de la société AG Expertise détenus par Impulsa Capital à la société Impulsa Audit

=> Fusion simplifiée de la société AG Expertise dans Impulsa Conseil en date du 21 novembre 2023 avec effet fiscal et comptable rétroactif au 1er janvier 2023

La société Impulsa Capital a acquis la société Impulsa Monceau en septembre 2022.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	4 141 979	1 567 597	1 575 324	4 134 251
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	4 141 979	1 567 597	1 575 324	4 134 251
ACTIF IMMOBILISE	4 141 979	1 567 597	1 575 324	4 134 251

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			1 567 597	1 567 597
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			1 567 597	1 567 597
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste			1 567 548	1 567 548
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			7 776	7 776
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			1 575 324	1 575 324

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS IMPULSA MONCEAU 75009 PARIS 09	16 000	-298 956	100,00	-311 294
SAS IMPULSA AUDIT 75009 PARIS	1 047	2 378 896	100,00	623 235
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	4 059 203	4 059 203	522 535		600 000
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 117 775 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	471 600	471 600	
Autres	644 761	644 761	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 414	1 414	
Total	1 117 775	1 117 775	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients fae groupe	471 600
Banque - intérêts courus à recevoir	375
Total	471 975

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 650 000,00 euros décomposé en 650 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	49 419	33 240		82 658
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	49 419	33 240		82 658
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		33 240		

Notes sur le bilan**Dettes****Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 449 387 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	3 180 705	731 438	2 310 070	139 197
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 083	30 083		
Dettes fiscales et sociales	78 600	78 600		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	160 000	160 000		
Produits constatés d'avance				
Total	3 449 387	1 000 120	2 310 070	139 197
Emprunts souscrits en cours d'exercice	450 000			
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	1 049 680			

Charges à payer

Détail des charges à payer	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	13 200
Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit	5 051
Total	18 251

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	1 414		
Total	1 414		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	760 500		760 500
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	760 500		760 500

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Cautionnement de M de Vieth	75 000
Cautionnement de G Proust	75 000
Cautionnement de G Proust	100 000
Cautionnement de M de Vieth	100 000
Avals et cautions	350 000
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement des titres d'Impulsa Audit pour la BNP	
Assurance BNP emprunt pour M de Vieth et G Proust à concurrence de 33% de l'emprunt chacun	
Assurance Interfimo au nom de M de Vieth et G Proust à concurrence de 50% de l'emprunt chacun	
Nantissement des titres d'Impulsa Capital pour la BNP et le LCL	
Nantissement des titres d'Impulsa Audit pour la BNP et le LCL	
Nantissement des titres de DEC - Impulsa Monceau	
Autres engagements donnés	
Total	350 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Cautionnement solidaire d'INTERFIMO à hauteur de 100%	
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	